

Janvier
Avril
2021
N° 52

Loiret
Nature
Environnement



La *de Loiret Nature Environnement* Lettre

Édito

En ces temps incertains, il nous reste **la Nature et nos actions pour la défendre...** C'est peut-être une façon d'éprouver notre résilience (un mot très à la mode actuellement !).

A l'heure des choix entre énergies fossiles et renouvelables, entre véhicules électriques et thermiques, entre consommation effrénée et choix raisonné, entre acquisition de biens venus du bout du monde et le « fabriqué localement » ou, encore, entre hyper consommation et sobriété, nous sommes toujours et encore au pied du mur...

Il me semble que nos associations, qui commencent à s'approcher d'un âge canonique, ont rabâché mille fois déjà ces alternatives... et ont imaginé bien des actions, sinon d'évitement en tous cas de remédiation.

Vous trouverez dans cette lettre une partie des opérations que nous menons, à notre échelle, pour essayer de faire bouger les lignes mais également comment nous nous employons au quotidien pour améliorer notre fonctionnement associatif.

Cette volonté d'améliorer les choses est notamment concrétisée par le **changement de base de données naturalistes interactive. Obs'45** vous est présentée en détail dans cette lettre et **nous faisons appel à vous tous pour que chaque espèce rare ou plus commune y soit répertoriée.**

Le **Baromètre de la biodiversité du Loiret**, deuxième du nom, à découvrir également, est le fruit de cette récolte de données et nous **permettra d'étayer nos préconisations d'actions concrètes auprès des décideurs.**

A l'heure où **nous préparons l'assemblée générale de LNE** (sous une forme sans doute inattendue...) et que nous faisons le bilan de cette « drôle » d'année (chacun ici mettra l'adjectif qui lui convient!) les termes **Connaître Éduquer Agir** de nos statuts doivent plus que jamais s'imposer à nous et **nous encourager à tenir bon et poursuivre notre travail, dans un esprit de dialogue** et sans repli sur soi forcément réducteur... Et toujours en équilibre sur cette « ligne de crête » entre ceux qui trouvent que nous n'allons pas assez loin dans nos prises de position et ceux qui nous trouvent au contraire trop « extrémistes »...

Il nous reste à espérer qu'un jour proche nous pourrons nous rencontrer à nouveau et partager tous les moments conviviaux qui nous manquent tant...

D. Papet, co-président LNE



© C. Fer

Sortie masquée au cœur de la réserve naturelle de Saint-Mesmin

La réserve naturelle de Saint-Mesmin, comme toute réserve naturelle, dispose d'un outil de planification, appelé **plan de gestion**, validé par le Ministère de l'Ecologie et par les acteurs de son territoire. Le plan de gestion, qui s'est appliqué sur la période 2016-2020, regroupe les objectifs à long terme **pour assurer la préservation de cet espace protégé** et il est décliné en une soixantaine d'opérations, telles que : les missions de police et de surveillance, d'entretien des milieux naturels, de connaissance de la faune et de la flore, d'accueil et de sensibilisation du public ou de travail en réseau avec de nombreux partenaires.

L'année 2020 achevée, nous allons travailler dans un premier temps sur **l'évaluation du plan de gestion**, en répondant aux questions suivantes : est-ce que les objectifs ont été atteints ? Est-ce que l'ensemble des actions a été réalisé ? Quels sont les principaux résultats et les effets sur la biodiversité de la réserve ? Comment ont évolué les milieux naturels ? Quel est leur état de conservation au regard des résultats des suivis

scientifiques ? La réserve naturelle est-elle mieux acceptée localement ? Quels sont les publics sensibilisés ?...

Cette synthèse permettra d'avoir une **vision d'ensemble du travail réalisé ces 5 dernières années** et d'aboutir à un **état des lieux actualisé** de la réserve et de son patrimoine naturel.

Dans un second temps, sur la base de ce travail, nous réfléchirons **aux grandes orientations de la réserve naturelle pour les 10 prochaines années** : enjeux de préservation, menaces éventuelles, nouveaux objectifs, actions à mettre en œuvre dans les différents domaines..., pour aboutir à un **nouveau plan de gestion qui s'étendra sur la période 2022-2031**. Cette démarche, prévue au cours du second semestre 2021, associera également les acteurs locaux, pour faire émerger de possibles projets communs. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés et même de vous associer à certaines étapes lorsque ce sera possible. A suivre, donc ! ●

Un rongeur très discret

Si le Castor d'Europe (*Castor fiber*) est le plus gros des rongeurs européens, le **Rat des moissons** (*Micromys minutus*) est quant à lui **le plus petit** avec ses 48 à 75 mm de longueur (tête et corps) pour un poids variant de 4 à 7 grammes. Son pelage roux et blanc peut faire penser au Muscardin (*Muscardinus avellanarius*), mais celui-ci est plus gros et a une queue plus étoffée.

Le Rat des moissons a un régime alimentaire assez varié ; cela dépend de la saison et de l'habitat dans lequel il se trouve. Il consomme des végétaux et notamment des graines, ainsi que des insectes (larves de diptères par exemple).

En août et septembre 2020, des nids de Rat des moissons,

ainsi que des observations directes, ont pu être faites dans la réserve naturelle. **Ces données sont rares** : dès 1980 sa présence est certifiée avec la découverte de nids, mais entre 2005 et 2017, seules sept données attestent d'une présence toujours très discrète. ●



Rat des moissons



Rat des moissons et son nid

Comme chaque année à la mi-janvier, les oiseaux aquatiques sont comptés partout sur la planète dans les zones humides. Ce comptage **Wetlands International** a pour but de **suivre les modifications qui interviennent dans la répartition et les effectifs des populations d'oiseaux d'eau.**

Le 16 et 17 janvier dernier, l'équipe de salariés de la réserve naturelle de Saint-Mesmin et plusieurs **bénévoles (merci à eux !)**, ont parcouru les deux rives de la Loire entre le pont de l'A71 et le camping de Saint-Ay, ainsi que les bords du Loiret.

La Loire est passée dans le week-end de 420 m³/s à 600 m³/s environ à Orléans. La montée régulière des eaux et le courant accéléré ont probablement chassé beaucoup d'oiseaux aquatiques, en particulier les cygnes, vers des zones humides plus calmes, comme la rivière Loiret. Malgré des températures relativement froides les jours précédents, cela ne s'est pas traduit par des observations d'oiseaux inhabituels venus du Nord.

Le Canard colvert est, comme souvent, l'espèce la plus abondante avec 723 individus recensés.

Dans l'ordre décroissant, la **Gallinule poule-d'eau** (100), le **Grèbe castagneux** (50) le **Cygne tuberculé** (33), le **Héron cendré** (24) ont été les espèces les plus nombreuses sur la portion de Loire suivie par l'équipe de la réserve. A noter que, contrairement à l'an passé, nous n'avons observé aucun Vanneau huppé ni Bécassines des marais. Les seules espèces moins communes sont un **Canard siffleur** et une **Sarcelle d'hiver.**



© Wikimedia Commons

Sarcelle d'hiver

Nous recensons aussi désormais systématiquement les **oies exotiques** (10) et les **Bernaches du Canada** (14), oiseaux exogènes, malheureusement en augmentation dans l'Orléanais.

Enfin, comme chaque année, les **Grands Cormorans** ont été comptés au dortoir juste avant la tombée de la nuit. 121 individus seulement (295 en 2020) ont été recensés sur les trois sites habituels : les îles de Mareau, l'île aux Cormorans et l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. L'effectif total sur cette portion de Loire est en baisse de plus de la moitié, et plus notablement sur l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, qui accueillait à l'accoutumée un dortoir de plus de 200 oiseaux. Cette année, l'effectif était tellement faible sur ce site que les observateurs sont retournés vérifier le lendemain pour confirmer ce nombre ! ●

Une boîte à dons devant la MNE

Solidaire et anti-gaspi.

Construite avec l'aide des bénévoles, elle a été finalisée et mise en place fin décembre.

Il s'agit d'une boîte où qui veut, peut déposer ce dont il ne se sert plus, à condition que ce soit encore **en bon état et utilisable.**

Chacun a la possibilité de donner ou prendre des objets divers : jeux, jouets, vaisselle, bibelots, petites lampes... (mais pas de denrées alimentaires ou périssables, ni de vêtements).

Et surtout **si ça ne rentre pas, on ne dépose pas !**

Notre boîte à dons fait déjà le bonheur des passants et rencontre un franc succès, tout comme la boîte à livre qui reste très active. ●



© LNE

Objectif Climat 2030 : Une nouvelle brochure sur les conséquences sanitaires du changement climatique



Une nouvelle brochure parue fin 2020 vient compléter la gamme d'outils de sensibilisation édités

par l'association. « **Changement climatique : Quels impacts sur notre santé ?** » parcourt en 16 pages différents thèmes préoccupants pour notre avenir : régime alimentaire polluant et favorisant l'augmentation de maladies chroniques, augmentation des pollens et des allergies, transmission de maladies tropicales par une faune invasive, vagues de chaleur renforcées par les matériaux urbains, qualité de l'air dégradée par des situations météorologiques favorables à la formation d'ozone et augmentation des épisodes climatiques extrêmes.

Si le constat des nombreux impacts sur la santé est inquiétant, vous pourrez aussi y découvrir des propositions d'actions pour agir à son niveau mais aussi au niveau collectif ; car même si elles n'ont pas de compétences directes en matière de santé, les collectivités locales peuvent mener de nombreuses actions pour lutter contre le changement climatique en préservant notre environnement, en adaptant le bâti, en développant les modes de transports alternatifs, en renforçant les liens sociaux et l'économie sociale et solidaire...

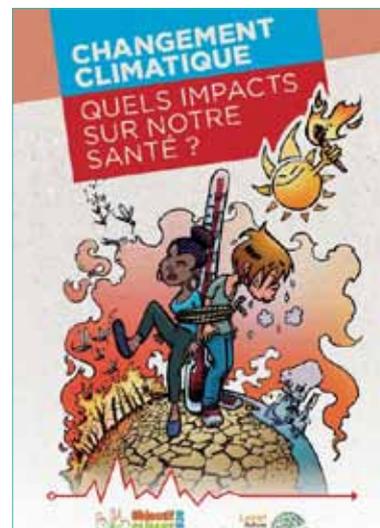
10 techniques d'adaptation au changement climatique

Du 2 au 18 décembre, l'association a diffusé sur internet, **10 visuels pour faire découvrir 10 techniques d'adaptation au changement climatique dans l'espace public ou privé** (toitures et façades végétalisées, noues, jardins de pluie, mares, parking végétalisé, bassin paysager, ombrières, agroforesterie).

Ces solutions font partie des préconisations qui peuvent être faites aux collectivités dans le cadre de l'opération Objectif Climat 2030.

Nous vous invitons à les redécouvrir sur la page facebook de l'association : <https://www.facebook.com/lne45> ou sur notre site à l'adresse <http://www.loiret-nature-environnement.org/nos-projets/objectif-climat-2030/agir> ●

Téléchargez la brochure sur : http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Climat/LNE_LIVRET_CHANGEMENT_CLIMATIQUE_vf_web_compressed.pdf



Une 7e commune s'engage dans l'opération

La ville de **Semoy** s'engage à son tour dans l'opération « Objectif Climat 2030 », portant à 7 le nombre de villes et villages engagés avec LNE pour agir sur l'adaptation au changement climatique.



Un mur végétalisé peut refroidir la température de surface d'une façade de 15°.

Bienvenue dans mon jardin au naturel : et si on aménageait un jardin de pluie ?



Comme en 2020, les techniques et aménagements favorables aux économies d'eau et à la gestion de l'eau pluviale à la parcelle seront à l'honneur pour aborder les différentes façons de

faire face aux sécheresses récurrentes et au changement climatique. Les jardins de pluie seront la thématique phare de notre évènement « Bienvenue dans mon jardin au naturel » qui se déroulera les 12 et 13 juin 2021.

Le jardin de pluie est un ilot filtrant dédié à l'infiltration des pluies faibles à moyennes (10 à 20 premiers mm de pluie) et à la régulation des pluies moyennes à fortes en permettant de ralentir le flux à l'exutoire. Habillé par différentes strates de végétation, il participe aussi à la réduction des polluants qui se retrouvent fixés dans les premiers centimètres de sol, par le substrat et par les bactéries et champignons présents sur les racines des végétaux (principe de la phyto-épuration).

Les inscriptions pour ouvrir son jardin ont lieu jusqu'à fin mars 2021 auprès de Pascal à pveronneau@lne45.org ●



Objectif Zéro déchet : un défi à nouveau relevé !



La seconde édition du défi « Objectif Zéro déchet » avait été lancée en février 2020 avec la participation de 14 nouveaux foyers en plus des 7 « anciens » qui avaient déjà relevé le

défi lors de la première édition de 2019.

Après une réunion de présentation du défi et une visite du Pole ESS de Saint-Jean de Braye (pôle accueillant de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire et du réemploi), les familles se sont lancées dans la pesée de leurs poubelles (déchets ménagers non recyclables, matériaux recyclables, verre et compost).

Ecole en transition

L'association avait lancé en 2020 un nouveau projet d'accompagnement d'établissements scolaires intitulé « Ecole en transition ».

Dans le cadre de cette démarche, l'établissement scolaire peut choisir une thématique, traitée tout au long de l'année, parmi l'une des quatre suivantes :

- Sensibiliser et réaliser des économies d'énergie
- S'adapter au changement climatique
- Végétaliser l'établissement et accueillir la biodiversité
- Réduire les déchets dans les classes et la restauration

Différents ateliers ont été proposés pour découvrir et partager des astuces mais le déroulement du défi a été très perturbé par la crise sanitaire et les deux épisodes de confinement notamment...

Pour les familles qui sont allées jusqu'au terme du défi en fin d'année, le poids des poubelles a diminué de 32% en moyenne et de 23% pour ce qui concerne leur poubelle de déchets ménagers non recyclables. Signe qu'il est possible de réduire drastiquement nos déchets du quotidien, même en cette année 2020 particulièrement placée sous l'égide des emballages à usage unique et des masques jetables. ●

Le premier établissement à se lancer fut le Lycée Voltaire de La Source (Orléans) où, malgré le contexte sanitaire, LNE a tout de même pu mener de nombreux ateliers sur la découverte de la faune et de la flore et comment favoriser la biodiversité dans l'enceinte du lycée.

En 2021, deux écoles élémentaires se lancent dans cette démarche sur le thème, cette fois-ci, de l'adaptation au changement climatique, pour mener des ateliers de végétalisation des cours d'école et des actions de sensibilisation : l'école de Trainou et l'école Château-Vignon de Malesherbes. ●



Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et son programme de mesures définissent, pour une période de 6 ans, les grandes orientations pour **garantir la gestion de l'eau et la préservation**

des milieux aquatiques, l'atteinte des objectifs fixés par l'Europe et les actions à conduire sur le terrain.

Le projet de Sdage 2022-2027 a été adopté par le comité de bassin le 22 octobre 2020, avec parmi les objectifs fixés :

- l'atteinte de 61% des cours d'eau en bon état (24% actuellement),
- 100 % des stations de traitement des eaux usées conformes en 2027,
- La réduction des nitrates et pesticides, pour une eau brute destinée à la consommation humaine de qualité,
- ou encore la réduction des prélèvements d'eau sur les territoires en tension. ●

Du 1er mars au 1er septembre 2021, le public pourra s'exprimer et donner son avis.

L'association, dont les bénévoles et salariés se sont **déjà mobilisés en 2018 à l'occasion de la consultation sur l'état des lieux et en 2019 pour la consultation du public sur les questions importantes**, souhaite à nouveau pouvoir apporter un avis technique détaillé sur ce projet de SDAGE et relayer cette consultation auprès des décideurs locaux et du grand public.

Nous vous invitons donc à **participer aux 5 ateliers de travail** proposés à cette occasion :

- **Préserver une eau de qualité - Samedi 20 mars 2021 à 10h à la MNE* (sur inscription)**
- **Préserver les milieux aquatiques - Jeudi 8 avril 2021 à 18h à la MNE* (sur inscription)**
- **Prendre en compte le risque inondation - Samedi 17 avril 2021 à 10h à la MNE* (sur inscription)**
- **Quelle gouvernance pour l'eau? - Lundi 10 mai 2021 à 18h à la MNE* (sur inscription)**
- **La gestion quantitative de l'eau - Mardi 1er juin 2021 à 18h à la MNE* (sur inscription)**

* Ces ateliers se dérouleront en présentiel à la MNE si les conditions sanitaires le permettent.

Un nouveau baromètre pour prendre le pouls de notre biodiversité

En 2014 nous publions notre premier Baromètre de la nature dans le Loiret, à l'instar des autres associations du réseau FNE Centre-Val de Loire. Sous forme d'un grand poster A2, ce baromètre dressait le **bilan de l'état de la faune et de la flore de notre département**.

En 2020, ce baromètre a été actualisé sur la base des réflexions d'un petit groupe de naturalistes, aidés des nombreuses observations consignées par les adhérents et les permanents dans la base de données de l'association.

Bilan de santé des écosystèmes, zoom sur quelques espèces particulièrement dignes d'intérêt, carte des espaces remarquables, présentation de notre nouvelle base de données Obs'45... voici ce que vous pourrez découvrir dans notre nouveau Baromètre de la nature 2020 à paraître en janvier 2021 !

Tout n'est pas noir mais rien n'est vraiment rose et, devant les menaces qui continuent à peser sur nos milieux, nous espérons que chacun prendra conscience de l'urgence d'agir concrètement car nous avons tous un rôle à jouer pour garantir la survie des espèces sauvages. ●



Obs'45 : une nouvelle base de données naturaliste pour le Loiret

La base SIRFF ayant cessé de fonctionner en décembre 2020, LNE a décidé de lancer **une nouvelle base, Obs'45, pour signaler toutes vos observations naturalistes dans le département du Loiret !**

Le lien de cette base de données accessible en ligne est : <https://obs45.fr/>

Cette nouvelle base est construite avec l'outil libre et Open-Source Obs'Nat déjà utilisé par de nombreuses associations du réseau FNE Centre-Val de Loire. **Toutes les données saisies auparavant sur SIRFF intégreront Obs'45 courant 2021.**

Comme pour SIRFF, toute personne, quel que soit son niveau de compétences pourra **saisir les espèces** qu'elle a observées. **Deux modules de saisie sont proposés**, un simplifié pour noter chaque espèce et un module plus complet où l'on pourra saisir des informations complémentaires comme le code de nidification pour les oiseaux, l'espèce de plante butinée par un papillon, la méthode d'inventaire utilisée, etc.

Les données saisies sur des espèces rares ou avec peu de connaissance sur leur répartition seront validées par un groupe d'experts.

A partir des observations saisies et validées, les fiches d'espèce se mettent à jour avec notamment leur répartition départementale et leur phénologie, ce qui permet d'avoir des données en perpétuelle évolution.

N'hésitez pas à **associer, si possible, des photos à vos observations**. D'une part, cela permettra de faciliter la validation de la donnée, surtout pour les taxons rares, et d'autre part, les photos alimenteront les fiches par espèce.

Un module d'aide à la détermination est également disponible. Pour des observations dont vous n'arrivez pas à déterminer l'espèce, vous pourrez poster une photo et renseigner toute information utile. La communauté des utilisateurs pourra alors participer à la détermination.

Les données saisies et validées (hors données privées) seront transmises annuellement au SINP (Système d'information sur la nature et les paysages) et pourront être utilisées par des organismes scientifiques (Museum national d'Histoire Naturelle, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, etc.) dans le cadre de leurs études.

Alors n'hésitez pas à créer votre compte et partager vos observations naturalistes ! ●



Bilan 2020 du suivi du Pélobate brun

Comme vous le savez, l'association Loiret Nature Environnement suit chaque année depuis 2011 une population de Pélobate brun dans le Loiret, un petit crapaud menacé de disparition en France. Il s'agit de la seule population connue du département et seulement la deuxième de la région.

En 2020, cette population a été, à nouveau, suivie et contrairement à 2019 qui était une année décevante en termes de résultats, l'année 2020 a, elle, battu tous les records !

Nous vous avons quitté en mai dernier après la période de chant du Pélobate brun sur une note optimiste. En effet, c'est près de **70 mâles chanteurs** qui avaient été comptabilisés durant cette période s'étendant de mi-mars à mi-avril. Un tel chiffre est exceptionnel, il faut remonter à 2014-2015 pour trouver des résultats équivalents.

Après cette première phase très satisfaisante, une nouvelle étape du suivi a débuté en juin avec la recherche des têtards et des juvéniles. Ce suivi permet d'identifier les mares dites « fonctionnelles » dans lesquelles un développement complet des têtards est relevé, ces mares contribuent ainsi au renouvellement de la population d'une année sur l'autre.

Dès les premières sessions de suivi, **des têtards ont pu être observés** et ces observations se sont poursuivies durant tout le mois de juin. Les résultats obtenus montrent que six mares (sur les 18 que compte le site) ont été utilisées par le Pélobate brun en 2020 pour se reproduire. Ce chiffre constitue un record depuis le début des suivis en 2011 !

Enfin, la dernière étape des études 2020 concernait la « définition des continuités écologique » autour du site, afin de définir de nouvelles zones de recherche, pour améliorer nos connaissances sur la répartition de cette espèce dans le Loiret, et aussi orienter le Conservatoire d'espaces naturels (Cen) dans l'acquisition ou la maîtrise d'usage des terrains autour du site à Pélobate brun.

Pour ce faire, des barrières-pièges à amphibiens ont été installées en périphérie du site et des prospections de terrains ont été effectuées.

Les résultats de cette étude sont cette fois-ci plus mitigés. Concernant les prospections hors site, une vingtaine de mares ont fait l'objet d'une prospection sans pour autant permettre d'observer le Pélobate brun. Les barrières-pièges ont - quant à elles - permis de capturer 4 pélobates au cours de l'année. Ce chiffre est hélas trop faible pour permettre de tirer des conclusions.

Cependant, l'ensemble des résultats de cette année serviront à orienter les **mesures de gestion et de restauration** mise en œuvre sur le site afin **d'assurer la viabilité de la population sur le long terme**. En ce sens, une nouvelle étape devrait être franchie en 2021, car de nouveaux travaux de restauration des mares devraient être entrepris à l'automne par le Conservatoire d'espaces naturels (Cen), propriétaire du site. Ces travaux compléteront les précédents travaux déjà effectués en 2018.

En 2021, LNE poursuivra les études entreprises en 2020. Rendez-vous est pris pour la prochaine lettre info ! ●



© K. Billard

Têtard de Pélobate brun

Actualisation de l'inventaire ZNIEFF dans le Loiret

Le programme d'inventaire des **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** est un dispositif national lancé en 1982 ayant pour objectif d'**inventorier la biodiversité sur des secteurs d'intérêt écologique**. Depuis 2016, Loiret Nature Environnement contribue à ce programme en actualisant ou en proposant de nouvelles zones.

Deux types de ZNIEFF existent, celles de type I dont la superficie est généralement réduite et abritent des

espaces homogènes ; et les ZNIEFF de type II, présentant des ensembles naturels riches et peu modifiés par les activités humaines offrant des potentialités biologiques importantes.

Même si les ZNIEFF n'ont pas de portée réglementaire de protection, **leur désignation met en lumière des espaces préservés de fort intérêt**.

En 2020, quatre secteurs ont été étudiés par l'association : deux dans les vallées de l'Aquiaulne et

de la Notreure dans le Pays fort, et deux autres dans les vallées du Puiseaux et du Vernisson dans le Gâtinais.

Des inventaires y ont été réalisés entre avril et juillet **avec l'aide de plusieurs bénévoles** de l'association et ont permis de mettre en évidence **la présence de nombreuses espèces de fort intérêt** dont certaines sont dites « déterminantes ZNIEFF ». Ces espèces sont particulièrement recherchées dans ce programme de par leur rareté et leur importance dans un écosystème.

Parmi elles, on peut citer le Narcisse des poètes (*Narcissus poeticus*), plante d'affinité montagnarde dont seuls quelques pieds d'origine sauvage sont connus dans l'est du département. **Une station de plusieurs centaines de pieds dans une prairie de la commune d'Autry-le-Châtel est ainsi proposée en ZNIEFF de type 1.**

Des prospections ont été menées autour de **l'étang des Sablons sur la commune de La Bussière** et ont permis de mettre en évidence une riche biodiversité. Une population de Leucorrhine à large queue (*Leucorrhinia caudalis*) a ainsi été découverte, une libellule protégée en danger en région. La flore n'est pas en reste avec la présence de Characées (algues des milieux pauvres en nutriments) ou encore d'Etoile d'eau (*Damasonium alisma*), plante menacée à l'échelle mondiale, témoignant de la bonne qualité de cet écosystème. **Cet étang est ainsi également proposé pour la création d'une ZNIEFF de type I.**

La fonctionnalité écologique est également prise en compte dans la création de ZNIEFF. Cette année, une

prairie humide oligotrophe sur la commune des Choux est proposée du fait de sa situation dans l'écosystème : bords de rivières ouverts dans un contexte forestier, **formant un réservoir de biodiversité de ces milieux ainsi qu'un corridor de déplacement.** Plusieurs espèces rares ont notamment été observées comme l'Œnanthe à feuilles de peucedan (*Oenanthe peucedanifolia*), Apiacée protégée régionalement, ou encore l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), libellule protégée nationalement.

Sur les quatre sites prospectés, trois ont finalement été soumis à la DREAL Centre Val-de-Loire et au CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine naturel) qui valideront ou non leur classement en ZNIEFF.



© N. Déjean

Narcisse des poètes, reliquat d'une biodiversité préservée dans la vallée de la Notreure



© Wikimedia Commons

Leucorrhine à large queue : libellule menacée d'extinction



© N. Déjean

Prairie humide oligotrophe : un habitat déterminant ZNIEFF

POST-IBC : certaines communes continuent l'aventure...

On est souvent triste, au moment de clôturer un IBC (Inventaire de la Biodiversité Communale), de refermer la page sur deux ans de collaboration intense avec une commune. Mais quelques-unes choisissent de continuer l'aventure et de **s'engager dans un « post-ibc », pour concrétiser avec nous l'une ou l'autre de nos préconisations.**

Cela a été le cas de **Mareau-aux-Prés et Mézières-lez-Cléry** qui se sont lancées dans la réalisation d'un livret pédagogique pour les écoles et de cinq panneaux d'exposition nomades, présentant les résultats de l'IBC, avec le soutien financier du programme LEADER du PETR Pays Loire Beauce.

L'IBC conjoint sur ces deux communes s'est clôturé en décembre 2018. Un petit groupe de réflexion, comprenant des élus, les directrices des deux écoles, des membres du comité Agenda 21 et des salariés de LNE s'est réuni dès l'automne 2019 pour jeter les bases d'un **livret pédagogique**, afin de définir les thèmes à aborder

et l'organisation générale. Il s'agissait de proposer aux enseignantes **un support pour décliner les résultats de l'IBC** de leurs communes dans les différentes matières enseignées (culture, français, sciences, histoire, géographie, éducation civique, art...). Six thèmes ont été retenus et approfondis : la flore herbacée, les arbres, la faune, les paysages, les écosystèmes et les relations homme-nature.

Grâce à la plume alerte de Didier Cnocquaert (aidé de son comité de relecture !) et au talent de Nicolas Gauthier, l'illustrateur et maquettiste, les enseignantes des deux écoles disposent dorénavant d'un **livret de 40 pages** richement illustré permettant de faire passer aux enfants de nombreux messages de connaissance et de **préservation de notre biodiversité locale.**

C'est une réussite et une grande satisfaction de voir prolonger le travail fait pendant deux ans dans le cadre d'un projet « post-ibc » tel que celui-ci. ●



Publié par : Loiret Nature Environnement

Maison de la Nature et de l'Environnement 64 route d'Olivet - 45100 ORLEANS Tél. : 02 38 56 69 84 - Fax. : 02 38 56 33 48
asso@lne45.org www.loiret-nature-environnement.org Standard téléphonique et accueil à la MNE : du lundi au vendredi de 14h à 17h 00.

Directeur de publication : Martine Burguière, co-présidente

ISSN : 1959-0035 / Dépôt légal : Janvier 2021

Mai
Août
2021
N° 53

Loiret
Nature
Environnement



La de Loiret Nature Environnement Lettre

Édito

Bienvenue dans mon jardin au naturel

Ouvre-moi ton jardin, je saurai qui tu es ...

En effet le petit ou le grand coin d'espace dévoilé vous en dira long sur la personnalité des bénévoles qui vous accueillent, et de leur démarche qui les a vu passer à une culture respectueuse de la Nature.

En 11 années d'existence, notre opération qui se voulait une déclinaison de l'opération « zéro pesticide dans nos villes et nos villages » a permis de visiter plus de 100 jardins.

Le but reste identique : montrer que l'on peut faire beau et bon, original ou classique, en respectant l'environnement, en favorisant voire, augmentant la biodiversité et enfin en préservant la ressource en eau.

Changement climatique oblige, chacun de nous, jardinier ou non doit se faire à l'idée qu'il peut agir en ce sens...

Il faudra bien que nous nous adaptions... il faudra bien que nous apprenions à partager et surtout pas en captant l'eau de ruissellement...

Qu'il s'agisse d'un petit jardin, d'un jardin collectif, ou d'un plus grand domaine, vous rencontrerez des passionnés qui aiment transmettre des "trucs et astuces", mais aussi échanger, partager des graines ou des plants, qui, un jour peut-être, vous permettront d'ouvrir vous aussi votre jardin !

Ces moments conviviaux, sans prétention, sont toujours riches d'échanges et d'enseignements.

A l'heure ou la crise sanitaire nous offre un peu de répit, nous vous encourageons à rendre visite à ces amateurs éclairés grâce au programme que vous trouverez sur notre site. Il vous permettra de concocter un petit itinéraire pour passer d'un jardin à un autre au cours de **ce week-end des 12 et 13 juin prochain.**

✝ Nous venons d'apprendre avec tristesse le décès d'**Alexis NOUAILHAT**, illustrateur animalier, naturaliste, aquarelliste et passionné de nature.

Pour les plus anciens adhérents, Alexis était un habitué du salon Arts et Nature que nous organisons à Orléans. Il était toujours prêt à faire partager son art et son amour de la Nature et connaissait par cœur certains coins de France en particulier quelques vallées de montagne. Il aimait aussi venir dessiner en bord de Loire... C'était un caricaturiste de génie qui captait les ambiances en quelques secondes, capable d'imaginer ce qui se passait dans la tête des protagonistes qu'il côtoyait. Son humour était pétillant et parfois mordant, c'est pour cela que nous l'aimions.

Il était aussi très généreux offrant les droits de ses dessins qui, par exemple, avaient permis aux Naturalistes Orléanais d'éditer plusieurs cartes postales.

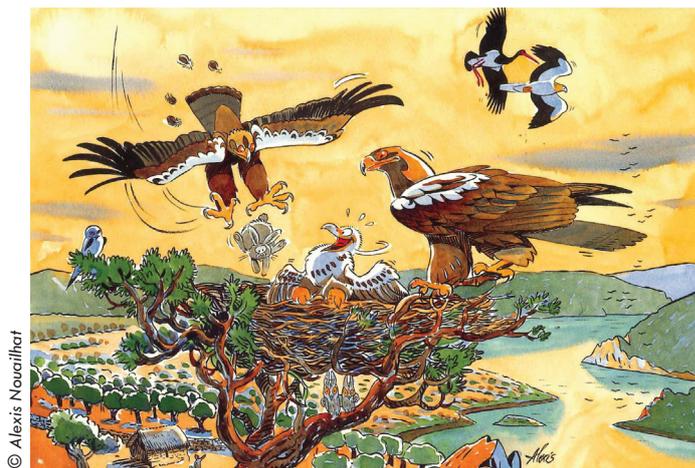
Nos archives contiennent un plein classeur de dessins qu'il nous a offerts à toutes fins utiles pour illustrer nos

publications (livre des oiseaux du Loiret par exemple).

Nous pensons à ses proches et ses collaborateurs.

Vous pouvez retrouver tout l'univers d'Alexis sur son site : <https://alexis-nouailhat.com/>

D. Papet, co-président LNE



© Alexis Nouailhat

Depuis 2015, une convention lie **Réseau de Transport d'Electricité (Rte)** et la réserve naturelle de Saint-Mesmin. Rte finance ainsi chaque année **le fauchage des prairies** situées sous l'emprise des lignes haute tension traversant la Pointe de Courpain.

Un **nouveau partenariat** a été signé le 26 mars dernier, **pour une durée de 6 ans**. Grâce au soutien financier de Rte, une végétation basse sous les lignes pourra être maintenue chaque année, en utilisant du **matériel spécifique** (tracteur à pneus basse pression et ramassage des rémanents),



Signature de convention le 26 mars 2021

permettant de conserver l'originalité de la biodiversité de la réserve naturelle de Saint-Mesmin. Ces pelouses abritent notamment la rare **Gagée des Prés**, espèce protégée qui ne supporte pas la concurrence de la végétation ligneuse et affectionne ces pelouses ouvertes, avec peu d'humus. C'est le cas aussi de la **Rorippe des Pyrénées**, petit cresson typique de cet habitat ligérien.

Cette nouvelle convention prend en compte les 3 lignes entretenues depuis 2015 et s'élargit à l'emprise d'une quatrième. Un travail inédit de **restauration** sera réalisé dès cet automne, avec le décapage de la couche superficielle du sol, pour enlever les morceaux de bois broyés et aplanir la surface. L'année suivante, une action de fauche sera réalisée comme sur les autres prairies. Un **suivi de la végétation par placettes** permettra de mesurer les effets de ces travaux sur les cortèges floristiques, avec **l'objectif d'accroître les surfaces de pelouses et de prairies**, prévues par le plan de gestion de la réserve.

Le partenariat entre Rte et la réserve naturelle de Saint-Mesmin est ainsi une belle concrétisation locale de la convention signée à l'échelle nationale entre Rte et Réserves Naturelles de France. ●

L'évaluation du Plan de gestion de la réserve naturelle, l'occasion de mettre à jour les connaissances faune et flore

Comme cela avait été présenté dans la dernière Lettre d'info, l'année 2021 est à la fois consacrée au **bilan 2016-2020** des actions réalisées à la réserve, mais sera aussi dédiée à la **rédaction d'un nouveau plan de gestion** pour les 10 prochaines années.

L'évaluation en cours est l'occasion, grâce aux données accumulées dans la base naturaliste SERENA utilisée par les Réserves naturelles, de **mettre à jour les connaissances faune et flore** et de voir quelles découvertes ont pu être faites depuis 2016.

Ainsi ce sont **7 nouvelles espèces d'oiseaux** qui ont été observées sur le territoire de la réserve ces 5 dernières années : Fauvette des Balkans, Guêpier d'Europe, Ibis falcinelle, Ibis sacré, Phalarope à bec étroit, Pic cendré et Rousserolle verderolle.

Par ailleurs, certains groupes taxonomiques ont vu leur nombre considérablement enrichi, comme les Odonates, passant de 17 à 29 espèces inventoriées !

Les avancées les plus spectaculaires concernent les groupes sur lesquels **des études ciblées ont été réalisées**, comme les insectes par exemple, **avec plus de 700 nouvelles espèces** (245 coléoptères, 194 lépidoptères,

99 hyménoptères et 77 diptères pour les plus nombreux). La flore n'est pas en reste, avec près de 200 nouvelles espèces, notamment grâce au travail de Richard Chevalier (INRAE) dans le projet BioMareau.

Enfin, à noter une **nouvelle espèce de mammifère, le Chat forestier** (voir article ci-après).

Il y a donc eu de nombreuses découvertes, mais nous n'avons pas de doute qu'il en reste encore à venir pour les 10 prochaines années ! ●



© C. Maurer

Rousserolle verderolle

Mars-avril 2021 : des observations ornithologiques inhabituelles dans la réserve naturelle

Les mois de mars et avril sont toujours propices à de belles observations ornithologiques. Les oiseaux migrateurs quittent leurs quartiers d'hiver pour rejoindre leur site de reproduction plus au nord. La Loire constitue alors, surtout quand les niveaux sont très bas comme c'était le cas cette année, une halte migratoire attractive pour les oiseaux aquatiques qui ont besoin de se reposer et de se nourrir pendant leur long voyage. Les secteurs de bancs de sable et les vasières de la réserve s'offraient notamment aux

limicoles (petits échassiers se nourrissant dans les limons), qui pouvaient y trouver nourriture et tranquillité.

Ainsi, 2 **Bécasseaux de Temminck**, petits échassiers peu fréquents qui nichent dans le nord de l'Europe, ont été observés à Mareau-aux-Prés le 24 avril. Quelques jours plus tôt, on peut noter la présence inhabituelle d'un groupe de 10 **Canards souchet**, se reposant entre les îles.

Le 2 mai, une famille d'**Edicnèmes criards** (2 adultes et 2 poussins) ont été aperçus entre les tiges de Peuplier noir sur un îlot à Mareau. Aussi appelé Courlis de terre, cet oiseau souvent inféodé aux parcelles agricoles, est régulier sur les îles de Loire ces dernières années. Il passe souvent inaperçu grâce à sa couleur beige, sauf lorsque retentit son cri sonore.

Enfin, 3 gracieuses **Echasses blanches** ont été observées et photographiées sur un banc de sable à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin le 19 avril. Cet oiseau, particulièrement élégant, se reconnaît à ses couleurs noires et blanches, ses longues pattes roses et son grand bec fin. Ce n'est que la troisième observation de cette espèce sur le territoire de la réserve !

Merci beaucoup aux bénévoles pour le partage de leurs observations ! ●



Echasses blanches

© J.C. Picard

Une nouvelle espèce de mammifère pour la réserve : le Chat forestier !

Le 30 mars 2021, François Léger, technicien à l'Office français de la Biodiversité, spécialiste des petits carnivores, a validé une donnée que l'on avait récupérée grâce à un piège-photographique il y a près d'un an ! En effet, le 6 avril 2020, l'appareil enregistre 2 secondes de vidéo sur lesquelles on aperçoit furtivement la silhouette familière d'un petit félin. Nous sommes alertés par certains critères morphologiques propres aux Chats forestiers, mais malgré une ressemblance certaine, nous ne disposons pas suffisamment d'éléments objectifs pour valider cette observation.

En début d'année, une opportunité nous offre la possibilité de contacter François Léger, qui, malgré la courte durée de la vidéo et la mauvaise qualité de l'image, nous informe que ce chat a toutes les caractéristiques de **Felis sylvestris** : dessin cervical, queue épaisse, annelée, terminée par un manchon noir... Pas de doute pour lui, il s'agit bien d'un **Chat forestier, première donnée pour la réserve naturelle !**

Bien que discrète, cette espèce est déjà connue dans le département du Loiret : Forêt d'Orléans, mais aussi plus près de la réserve, à Jouy-le-Potier ou Lailly-en-Val.

Depuis cette date, et malgré le maintien du piège-

photographique dans le même secteur, aucune autre image de cette espèce n'a été réalisée. S'agissait-il d'un individu erratique ? La problématique d'une hybridation avec des chats domestiques est aussi réelle, comme en témoignent les images régulières de matous, pourtant bien loin d'une habitation. Il pourrait être intéressant de mettre en place des pièges à poils, permettant de réaliser des analyses ADN, pour confirmer la présence du très discret *Felis sylvestris* dans la réserve... ●



© LNE

Chat forestier pris au piège photographique

Bienvenue dans mon jardin au naturel : et si on aménageait un jardin de pluie ?



La 11^e édition de l'évènement « Bienvenue dans mon jardin au naturel » se déroulera samedi 12 et dimanche 13 juin 2021.

Après les sécheresses répétées des dernières années, les techniques et aménagements favorables aux économies d'eau sont à nouveau mises à l'honneur. Vous pourrez découvrir ou approfondir des pratiques de récupération d'eau pluviale, d'arrosage économe en eau, des techniques de jardinage qui permettent de limiter les besoins en eau ou encore la **gestion de l'eau pluviale par l'infiltration à la parcelle** ou via des mares. Un focus spécifique sera fait sur les **jardins de pluie**, des aménagements dédiés à l'infiltration des pluies faibles à moyennes qui permettent de ralentir l'arrivée des fortes pluies au réseau d'eau pluviale et aux cours d'eau.

36 jardins du Loiret ouvriront leurs portes au public.



Le respect des conditions sanitaires du moment seront bien entendu de rigueur.

Retrouvez le programme sur le site de l'association : <http://www.loiret-nature-environnement.org/nos-projets/zero-pesticide/bienvenue-dans-mon-jardin-au-naturel>



Ecoles en transition

Le programme « **Ecole en transition** » porté par LNE depuis 2019 s'inspire des démarches des villes en transition, initiées en Grande Bretagne par Rob Hopkins (une démarche visant à engager les villes dans une descente énergétique et une meilleure résilience face aux défis climatiques et énergétiques à venir), avec l'objectif de mettre en place un **plan d'actions concrètes** à réaliser à court terme par l'équipe éducative, les agents techniques et les élèves.

Au niveau scolaire aussi, des actions sont possibles et ces problématiques sont à faire découvrir aux élèves pour une meilleure connaissance et appropriation de ces enjeux dans leur quotidien.

Après le Lycée Voltaire d'Orléans en 2019/2020, deux écoles du Loiret se sont engagées dans la démarche en 2020/2021 :

• **L'école de Trainou avec une démarche centrée sur l'adaptation au changement climatique.**

Avec des cours d'école entièrement recouvertes de bitume, une très rare végétation et des bâtiments exposés aux



Ecole de Trainou

fortes chaleurs estivales, la mairie de Traînou a engagé le réaménagement de l'établissement vers des cours d'école plus résilientes. Le diagnostic et les préconisations de LNE aideront les services municipaux dans cette voie et des actions de sensibilisation des élèves sur ces enjeux seront menées jusqu'à l'automne.

• **L'école Château-Vignon de Malesherbes avec une démarche centrée sur la végétalisation de l'école et l'accueil de biodiversité.**

Face à un besoin d'apaisement du climat scolaire et de mobilisation des élèves derrière un projet fédérateur, la communauté éducative de l'école a multiplié les actions de sensibilisation des élèves avec notre association ces derniers

mois. Des opérations de végétalisation, de création de jardin pédagogique et de gîtes pour accueillir la faune s'y dérouleront encore au printemps et à l'automne. ●



Ecole Château-Vignon de Malesherbes

Consultation sur l'eau



Du **1er mars au 1er septembre 2021**, les habitants et les acteurs de l'eau du bassin Loire-Bretagne sont consultés sur le **projet de Sdage 2022-2027**. Ce **Schéma directeur d'aménagement et de gestion**

des eaux (Sdage) et son programme de mesures définissent, pour une période de 6 ans, les grandes orientations pour garantir la gestion de l'eau et la préservation des milieux aquatiques, l'atteinte des objectifs fixés par l'Europe et les actions à conduire sur le terrain.

Le volet « inondation » est pris en compte dans le projet de **Plan de Gestion du Risque Inondation (PGRI) 2022-2027**, lui aussi soumis à consultation du public.

Les bénévoles de l'association se sont déjà mobilisés en 2018 à l'occasion de la consultation sur l'état des lieux et en 2019 pour la consultation du public sur les questions importantes, et travaillent en 2021 sur la rédaction d'un avis technique détaillé sur ce projet de Sdage.

5 réunions de travail ont été organisées ce printemps pour approfondir les dispositions et mesures prévues dans les projets de Sdage pour l'atteinte du bon état des masses d'eau dans les années et décennies à venir ou s'en rapprocher.

Globalement, le programme de mesures proposé est en baisse sur ses financements comme sur ses objectifs. L'accent est davantage mis sur les masses d'eau proches du bon état, là où les actions sont les moins coûteuses, mais délaisse le reste du territoire (comme certaines dispositions

du Plan de Gestion du Risque Inondation, se concentrant seulement sur les zones très urbanisées des Territoires à Risque Important d'inondation).

Plusieurs mesures ne s'appliqueraient qu'à condition de « coût acceptable » sans prise en compte globale du coût pour la société des diverses atteintes à la qualité de l'eau et aux milieux aquatiques, alors que les actions préventives généralisée seraient bien plus économiques pour le contribuable.

Ces groupes de travail ont donc permis d'élaborer différentes propositions pour améliorer ces documents (Sdage et PGRI). Dès finalisation, cet avis sera présenté aux adhérents et largement relayé pour inciter à participer et à se prononcer sur ce projet de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux.

Plusieurs possibilités vous sont proposées pour faire des observations ou donner un avis :

- répondre au questionnaire en ligne sur le site sdage.sage.eau-loire-bretagne.fr
- formuler une contribution libre de préférence par courriel à sdage@eau-loire-bretagne.fr

Projet de Sdage 2022-2027 : <https://sdage.sage.eau-loire-bretagne.fr/home/projet-de-sdage-preparer-la-re-1/les-documents-du-sdage-2022-2027/projet-de-sdage-et-ses-documents-daccompagnement.html> ●

Obs'45 : premier bilan à 6 mois !

Comme annoncé dans la dernière lettre d'info, l'ancienne base de données de saisie naturaliste de l'association nommée SIRFF a cessé de fonctionner en décembre 2020. Pour remplacer cet outil indispensable à toutes démarches de conservation de la nature, LNE a décidé de lancer **une nouvelle base, Obs'45, pour permettre aux naturalistes du département de continuer à saisir leurs observations.** Cette nouvelle base est construite avec l'outil libre et Open-Source Obs'Nat déjà utilisé par de nombreuses associations du réseau FNE Centre-Val de Loire. **Obs'45 est opérationnelle depuis janvier 2021**, cela fait donc presque 6 mois, l'occasion de faire un premier bilan de l'outil.

Et ce bilan est très positif ! Depuis le lancement d'Obs'45, **plus de 20 000 données ont déjà été entrées** dans la nouvelle base, avec une moyenne, ces jours-ci, d'environ **1000 données saisies chaque semaine.** L'adoption et l'utilisation de cette nouvelle base est massive et semble répondre pleinement aux attentes des usagers et de l'association.

La plupart de nos observateurs réguliers se sont très vite adaptés à l'outil et aux nouvelles fonctionnalités proposées ; de plus, nous observons régulièrement de nouvelles personnes qui n'étaient pas inscrites dans SIRFF, se mettre à saisir des données dans Obs'45, ce qui est très gratifiant.

Une autre grande étape est sur le point d'être franchie, avec l'import des anciennes données !

Actuellement, plus de 90 % des données saisies dans SIRFF (depuis 2014), ont déjà été importées dans Obs'45, ce qui permet d'afficher le chiffre déjà impressionnant de **plus de 200 000 données enregistrées** en ce mois de mai 2021.

Dans un second temps, les **données encore plus anciennes** issues de BD Nat, notre première base naturaliste antérieure à SIRFF, **seront elles aussi intégrées.** L'occasion de voir encore bondir le compteur du nombre de données ! ●

The screenshot shows the Obs'45 website interface. At the top, there is a search bar and the Loiret Nature Environnement logo. The main content area features a navigation menu on the left and a central dashboard with four large colored boxes: 'ESPECES' (2 816), 'OBSERVATIONS' (200 021), 'PHOTOS' (1 971), and 'OBSERVATEURS' (306). The 'OBSERVATIONS' box is circled in red. Below these boxes, there is a section for 'LES ESPECES DU MOMENT (Du 21 au 31 Mai)' with several image thumbnails. On the right side, there are two vertical panels: 'DERNIERES OBSERVATIONS' listing species like Héron garde-boeufs and Mimas tiliae, and 'ACTUALITES DU SITE' with news items like 'Inventaires de la Biodiversité Communale' and 'Appel à bénévolat pour les recensements ornitho GISOM et LIMAT'.

2020 était une année exceptionnelle pour la reproduction du Pélobate brun, avec des records du nombre de mâles chanteurs, de têtards et également du nombre de mares utilisées par les pélobates. Nous étions d'autant plus impatients de voir si cette année allait être aussi bonne que l'année dernière.

L'année 2021 a certes bien commencé avec un premier individu capturé le 11 mars dans l'une des barrières-pièges installées sur le site, mais les premiers chanteurs, quant à eux, se sont fait attendre jusqu'au 31 mars. À l'heure actuelle, **ils ont été entendus sur six mares** cette année, mais à des effectifs bien inférieurs à ceux de l'an dernier : **une quinzaine d'individus au maximum contre environ soixante-dix en 2020.**

Nous espérons cependant que ce petit nombre de chanteurs permettra quand même d'avoir une reproduction réussie cette année. Nous le saurons prochainement puisque dès juin, des nasses seront disposées dans les mares à pélobates, pour vérifier la présence de têtards et confirmer ou non, la reproduction de l'espèce en 2021. Réponse dans la prochaine Lettre d'Info !

Fin avril, à l'occasion des 21^e rencontres batrachologiques de la région Centre-Val de Loire, LNE a fait une présentation sur le suivi du Pélobate brun.

Ce fut l'occasion de faire une **synthèse de l'ensemble des résultats du suivi depuis la découverte de la population loirétaine en 2010.** Le diaporama utilisé lors des rencontres est consultable en ligne sur le site internet de l'association.

<http://www.loiret-nature-environnement.org/inventaires-expertises/suivis-herpetologiques/pelobate-brun>



© N. Déjean

Pélobate brun mâle, capturé le 11 mars 2021

Fréquence Grenouille, c'est aussi chaque année les

Rencontres batrachologiques de Centre-Val de Loire.

La 21^e édition a eu lieu le jeudi 29 avril en visioconférence
Présentations - vidéo complète



>> Retrouvez toutes les archives (programmes, présentations) depuis 2012

Nombre record d'IBC en 2021 et 2022 !

Depuis 10 ans, Loiret Nature Environnement accompagne les communes dans l'amélioration des connaissances et la protection de la biodiversité à l'aide du dispositif « **Inventaires de la Biodiversité Communale** » (IBC).

Depuis le début de l'année, six nouveaux IBC ont démarré sur les communes d'Ardon, Vienne-en-Val, Saint-Germain-des-Prés, Pannes, Courtenay et Aillant-sur-Milleron / Le Charme (les deux communes se sont associées) et **cet été deux autres IBC débiteront** sur les communes de Châlette-sur-Loing et Fay-aux-Loges. Et ce n'est pas fini car les communes de Griselles, Chevannes avec Chevy-sous-Bignon, Amilly, Pithiviers et Tigy ont

souhaité également initier cette démarche en 2022 !

En parallèle, la seconde année des IBC de la Métropole (Mardié, Boigny-sur-Bionne et Marigny-les-Usages) se poursuit avec la réalisation des **préconisations de gestion à destination des communes.**

Cette **forte dynamique** dans le Loiret est encourageante et témoigne de l'envie de plus en plus grande des collectivités de **mieux prendre à cœur la biodiversité de leur territoire** et offrir le meilleur cadre de vie à leurs habitants.

Nombre record d'IBC en 2021 et 2022 !

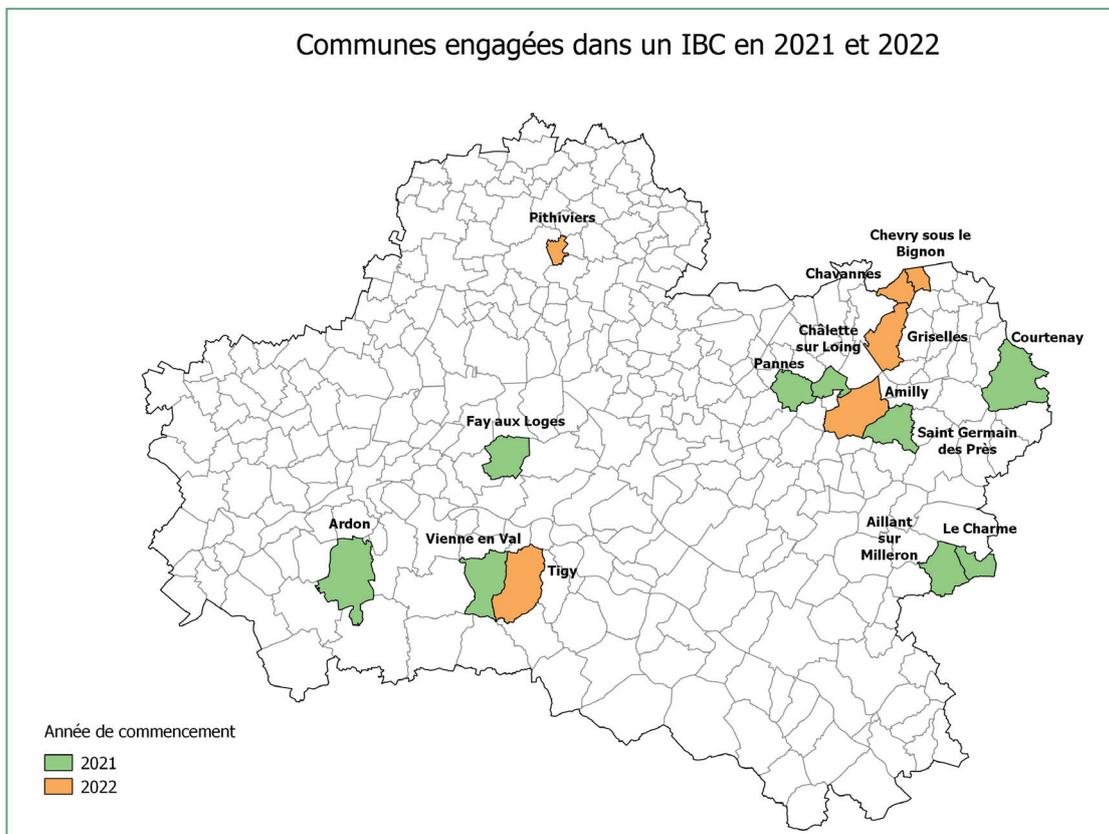
Outre les inventaires faune-flore, les IBC s'accompagnent bien sûr d'animations à destination des scolaires et du grand public, ce qui permet de sensibiliser au plus près les habitants à la biodiversité de leur territoire. N'hésitez pas à nous rejoindre, les sorties sont annoncées via notre « Mot de la semaine ».

Il est important de souligner que **ce nombre record de communes lancées dans des IBC ne serait pas possible sans l'appui d'un nombre important de nos bénévoles naturalistes** qui donnent de leur temps pour la réalisation d'inventaires complémentaires à ceux de l'équipe des chargés d'étude.

Grâce à ces très nombreuses prospections, des espèces rares ont déjà été observées : Triton crêté (amphibien

quasi menacé en région et en France), Anémone fausse-renoncule (deuxième station découverte en région Centre-Val de Loire jusqu'à présent), nouvelle héronnière, etc. Et nous espérons que la liste va s'agrandir au fil des mois.

Nous lançons ici un appel aux naturalistes de ces communes ou d'un peu plus loin, **vous aussi vous pouvez participer aux Inventaires de la Biodiversité Communale en saisissant vos données dans notre base en ligne Obs'45** : toutes les observations seront valorisées ! Pour plus de renseignements pour participer plus activement, rapprochez-vous de l'association : asso@lne45.org



Anémone fausse-renoncule



Triton crêté dans une mare à Saint-Germain des Prés

Le programme STOC EPS du Muséum national redémarre dans le Loiret

Le **suivi temporel des oiseaux communs** par échantillonnages ponctuels simples (**STOC-EPS**) est un programme mené par le Muséum national depuis plus de trente ans. C'est le seul en France à fournir des données statistiquement robustes et fiables pour étudier les tendances dans la dynamique de populations des oiseaux. Afin de relancer le réseau au niveau national, le MNHN s'est associé avec la LPO et des coordinateurs ont été nommés dans chaque région. En Centre-Val de Loire, c'est FNE CVL qui assure cette coordination et dans le Loiret, c'est à notre association qu'est revenue la tâche de relancer la petite équipe d'observateurs et d'en motiver et former de nouveaux !

Le STOC-EPS implique de suivre, deux fois par an et dans la durée, dix points d'écoute dans un carré de 2x2 km tiré aléatoirement par le MNHN à proximité de la commune de résidence de l'observateur.

Le groupe d'observateurs compte actuellement sept personnes qui suivent des carrés sur les communes d'Olivet, Saint-Jean-de-Braye - Semoy, Coulmiers - Rozières-en-Beauce, Chateau - Semoy - Marigny-les-Usages - Saint-Jean-de-Braye, Huisseau-sur-Mauves, Ardon, Saint-Jean-de-la-Ruelle - Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Mézières-lez-Cléry - Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

Nous sommes très heureux de relancer la dynamique de ce programme, tellement important au niveau national pour le suivi de notre avifaune.

Les points d'écoute doivent être réalisés entre mars et juin. Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Marie-des-Neiges (mndebellefroid@lne45.org) pour nous rejoindre à partir de l'année prochaine. ●



© Freibeck

Rossignol

Objectif balbuzard, désactivation de la caméra au Ravoir

En mai 2019, nous inaugurons la nouvelle caméra installée l'année précédente sur le nid du Ravoir dans le cadre du dispositif « Objectif Balbuz@rd » ; les vidéos prises étaient désormais visibles en direct sur Internet.

Malheureusement, après de multiples problèmes techniques liés à la position de la caméra au cœur de la forêt, loin de toute source d'alimentation électrique et avec une couverture réseau trop limitée, **les partenaires du projet ont été obligés, à grand regret, d'interrompre la transmission.**

Le nid emblématique du Ravoir ne sera donc plus filmé en 2021. En revanche, la transmission d'images en direct reste active sur le pylône de Sologne.

Comble des vexations, la nidification sur le nid du Ravoir se déroule normalement, l'éclosion ayant eu lieu le 13 mai, tandis que, sur le pylône de Sologne, le nid est en échec suite à de grands chamboulements. Tout est expliqué sur notre site www.objectifbalbuzard.com

L'observatoire du Ravoir reste bien-sûr accessible aux visiteurs pour l'observation du couple en pleine nature. N'hésitez pas à vous y rendre, nos bénévoles vous y attendent. ●



© G. Perrodin

6A au Ravoir le 13 mars 2021

Septembre
Décembre
2021
N° 54



La Lettre

de Loiret Nature Environnement

Edito

Notre conseil d'administration recrute ...

Le ou la **bénévole motivé(e)** pour rejoindre le conseil d'administration de LNE se fait rare et les membres du Conseil d'Administration actuels s'essouffent... Comme dans beaucoup d'associations nous avons besoin d'un renouvellement régulier et de forces nouvelles pour continuer à avancer.

Bien sûr, il n'est pas question de proposer aux nouveaux venus de se jeter immédiatement dans des commissions qui nécessitent du temps et des compétences pointues, ni dans des assemblées où on nous demande de défendre nos projets et nos convictions à la tribune !

Il s'agit en premier lieu d'assister aux 3 à 4 réunions de CA par an. Depuis quelque temps, nous essayons de constituer des binômes au sein du CA pour un « apprentissage » progressif de la fonction d'administrateur. Notre fédération régionale France Nature Environnement Centre-Val de Loire a également lancé sa **plate-forme de formation en ligne**, ce qui permettra d'assurer la **montée en compétence des bénévoles** de notre réseau d'associations de protection de la Nature et de l'Environnement. A noter que la 1ère formation disponible porte sur la politique de l'eau, le cycle de l'eau et la gestion alternative des eaux pluviales. Lien de la plateforme : <https://formation.fne-centrevaldeloire.org/>

Si vous pensez pouvoir consacrer quelques temps au fonctionnement de notre association, si vous avez envie de soutenir le travail de nos permanents ou de donner votre avis sur les grandes lignes de notre « gouvernance », nous serons heureux de vous accueillir et de proposer votre candidature à la prochaine assemblée générale (qui se tient habituellement en mars).



© D. Hémercy

Assemblée générale LNE - 2019

Peut-être êtes-vous déjà impliqué(e) dans tel ou tel groupe de LNE alors pourquoi ne pas franchir un pas de plus ?

Comment faire ? Contactez-nous et participez au prochain CA. Comme l'indiquent nos statuts, tout membre de l'association peut demander à être invité à titre consultatif.

Les réunions se déroulent en présentiel à Orléans, au siège de l'association. Cependant, nous étudions la mise en place d'une solution technique, robuste et pérenne, qui permettrait même aux personnes éloignées géographiquement de pouvoir nous rejoindre en visioconférence.

D'avance merci pour votre engagement et bienvenue !

D. Papet,
Co-Président LNE

« En raison de la pandémie... » nous avons entendu et lu ce leitmotiv à longueur de temps et cela risque de durer ... Du coup, fêter un anniversaire dans ces moments troubles n'est pas facile et pourtant :

LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE SAINT-MESMIN A 15 ANS !!!

Cela mérite bien un petit **coup de projecteur** sur les faits marquants de cette création, plutôt cette renaissance. Lorsqu'en 1998, LNE et **Michel Chantereau** alors conservateur de la RNN de « l'île de Saint-Pryvé Saint-Mesmin » se sont vu intimé l'ordre d'agrandir la réserve au risque de la voir disparaître, ce fut un grand chamboulement. Beaucoup de choses avaient déjà été faites comme l'embauche de professionnels pour la gestion ou l'animation de la RNN et l'écriture des premiers plans de gestion.

Il aura fallu 8 ans de travail acharné pour aboutir à la création de la réserve que nous connaissons aujourd'hui. Combien de discussions, de doutes, de concertations, de rencontres pas toujours sereines durant cette période ! Mais en 2006 la RNN DE SAINT-MESMIN devenait réalité et sa gestion était à nouveau confiée à LNE.

Les changements ont été spectaculaires : la superficie protégée par l'arrêté préfectoral est passée de presque 9 à 263 ha avec un périmètre de protection qui couvre 80 ha ! Et l'équipe a pu s'adjoindre un garde technicien ! Aujourd'hui, le linéaire de Loire protégé s'allonge sur 9 km des deux côtés du fleuve et, cerise sur le gâteau, la mosaïque des différentes protections alors en place a été intégrée à la RNN. Cela offre enfin une protection solide en particulier à la zone de la pointe de Courpain.

Seule constante : le n°26 dans l'ordre des RNN - souvenir de la création en 1975 de la réserve de l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. Quand on y pense nous pouvons être fiers de nos prédécesseurs qui, dès les années 70, ont monté le dossier et obtenu ce statut pas si fréquent à

l'époque et encore assez rare aujourd'hui. Il faut rappeler le petit nombre de réserves nationales ou régionales en région Centre-Val de Loire : 5 de chaque sur un total de 353 réserves sur le territoire français (source Réserves Naturelles de France : www.reserves-naturelles.org).

Et l'avenir direz-vous ?

Il se prépare activement : notre équipe dirigée maintenant depuis 3 années par **Damien Hémeray** s'affaire à l'évaluation du 2^e plan quinquennal de gestion et travaille ardemment à l'écriture du suivant qui s'étalera sur 10 ans.

La volonté de contacts avec le grand public, les institutions, les laboratoires de recherche, les communes, la métropole, est forte. L'Etat qui nous confie la gestion de la RNN continue à nous faire confiance. Et le conseil d'administration de LNE suit et soutient ce travail de titan qu'il considère comme primordial et qui nous rappelle chaque jour les buts de notre association, **mieux connaître pour préserver, éduquer à l'environnement pour sensibiliser un plus large public, agir pour plus d'éco-citoyenneté.**

A ce travail de professionnels, il faut ajouter la **participation active de bénévoles toujours prêts à répondre présents** en cas de besoin : qu'il s'agisse d'expertise scientifique, de travaux d'entretien ou même de bricolage plus ou moins exigeant, de relecture de documents, de présence à des réunions etc.

Et du travail nous ne sommes pas prêts d'en manquer au regard des défis qui se dressent en matière de défense de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique...

D. Papet,
 Co-Président LNE

PS : pensez à faire une petite visite à notre site à l'adresse : <http://www.loiret-nature-environnement.org/reserve-naturelle-de-saint-mesmin/connaître-la-reserve-naturelle/missions-et-fonctionnement>

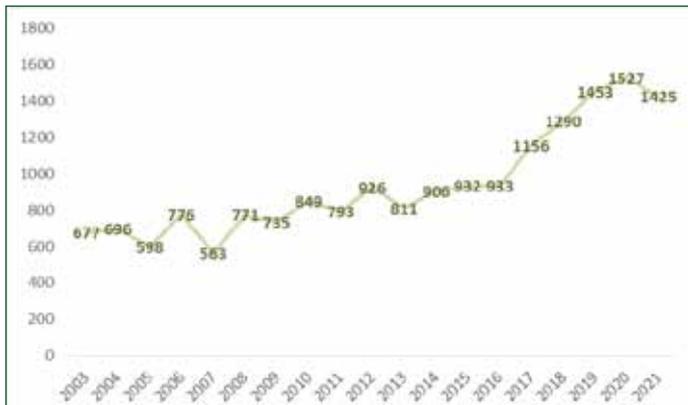


© D. Hémeray

Vue aérienne - Pointe de Courpain

Le suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnage ponctuel simple (STOC EPS) est réalisé sur la réserve depuis de nombreuses années. Ce suivi consiste à inventorier **toutes les espèces d'oiseaux vues et entendues**, sur plusieurs points préalablement choisis de la réserve, dont la localisation reste identique d'une année à l'autre. L'observateur effectue **deux passages par an** : un avant et un après le 8 mai. Ainsi, les espèces précoces et tardives pourront être contactées. Cette année, dans le cadre de l'évaluation du plan de gestion 2016-2020 de la réserve, **nous avons analysé les données collectées depuis 2003**.

677 oiseaux avaient été dénombrés lors de la première année de ce suivi. En 2021 ce sont 1425 individus qui ont été recensés, soit **une augmentation de 110%** ! Cette hausse n'est pas le fruit d'une seule année exceptionnelle, puisqu'elle est observée de manière quasi continue sur la période d'étude (voir figure ci-dessous).



Les oiseaux n'ont pas tous le même régime alimentaire et n'utilisent pas tous les mêmes habitats. Des catégories ont donc été définies : les spécialistes des **milieux forestiers**, les spécialistes des **milieux bâtis**, les **généralistes** et les spécialistes des **milieux agricoles** ; ces derniers ne seront pas analysés car ils sont trop peu nombreux sur la réserve pour en tirer de quelconques tendances.

Sur le territoire de la réserve, entre 2003 et 2021, les oiseaux forestiers ont augmenté de 120%, alors qu'au niveau national ce groupe est en régression.

Un des facteurs pouvant expliquer cette nette augmentation pourrait être lié au **choix de laisser évoluer les boisements librement**. L'objectif est de tendre vers un **maximum de naturalité**, propice à une **plus grande biodiversité**. On parle de naturalité, car les interventions sont limitées seulement à la sécurisation des sentiers. Partout ailleurs, le cycle naturel de la forêt est respecté, ce qui permet d'avoir tous les stades, de la jeune pousse au bois mort, en passant par les arbres adultes. Cette diversité est essentielle pour de nombreux oiseaux forestiers. A l'image des pics, de la Sitelle torchepot, du

Grimpereau des jardins ou encore du Troglodyte mignon, qui montrent leur préférence pour les arbres âgés et le bois mort dans leur choix de site de nidification.

Ce choix de gestion sans intervention semble donc favoriser les populations d'oiseaux forestiers dans la réserve.

Les espèces généralistes, quant à elles, ont augmentés de 67,2% sur la réserve entre 2003 et 2021. Au niveau national, ce groupe, après avoir connu une forte augmentation dans les années 2000, est aujourd'hui stable.

Le Rougegorge familier, les Mésanges bleues et charbonnières, le Pinson des arbres, le Geai des chênes, ont tous doublé leur effectif, ou parfois plus, depuis 2003. Notons également que l'Aigrette garzette, qui jusqu'en 2014 n'était que rarement observée lors ce suivi, est désormais régulière.



© LNE

Pic épeiche

Dans la réserve naturelle, certaines espèces suivent la tendance nationale : à la hausse, comme c'est le cas pour la Bouscarle de Cetti. D'autres, comme la Tourterelle des bois ou le Bruant des roseaux, n'échappent pas au déclin qu'elles connaissent en France.

Les données sont transmises, chaque année au Muséum National d'Histoire Naturelle. Ainsi, en plus de permettre à la réserve d'approfondir la connaissance des oiseaux qui la fréquentent, **le STOC EPS sert également à suivre les tendances des espèces à grande échelle, grâce à ce protocole reproduit à l'identique** dans de nombreuses régions. Cette approche est très utile pour déceler des tendances sur le long terme, comme celles que peut induire par exemple le changement climatique sur les populations de certaines espèces d'oiseaux.

Pour en savoir plus sur ce suivi et les tendances évolutives des espèces au niveau national, vous pouvez aller sur le site de Vigie nature où une synthèse est disponible. <https://www.vigienature.fr/fr/suivi-temporel-des-oiseaux-communs-stoc> ●

2021 voit le retour du **Festival de Loire**, qui se tiendra du 22 au 26 septembre. Comme lors des dernières éditions, nous animerons un stand au-dessus des jardins de La Charpenterie, sur les thématiques des **invertébrés aquatiques et des oiseaux**. D'autres partenaires (Aselqo, Fédération des Maisons de Loire, Centre sciences, MOBE,...) seront également présents et formeront « L'Observatoire », comme indiqué dans le programme.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite !

Peu de temps après, le samedi 2 octobre, le nouveau Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et L'Environnement (MOBE) nous accueillera dans le cadre du **Plateau des Sciences**. L'accès au MOBE sera gratuit en ce week-end d'inauguration et les stands présentés permettront de découvrir des **protocoles de suivi de la faune et de la flore** ou **diverses expériences en lien avec la biodiversité**. LNE vous proposera de vous initier à **Obs'45**, notre **nouvelle base de données naturalistes**, qui a pour objectif une meilleure connaissance de la biodiversité locale pour mieux la protéger. Vous pourrez découvrir les différentes informations qu'elle contient et expérimenter son utilisation : saisie de données de faune et de flore, consultation des cartes ou découverte des richesses naturelles de votre commune.

Nous présenterons également le **protocole de suivi de deux libellules** présentes dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin, le Gomphe serpentifère et le Gomphe à pattes jaunes, et l'intérêt de mieux connaître la biologie de ces espèces protégées.

Sur le territoire de la réserve naturelle, l'automne est aussi la période des **travaux de gestion**.



Grâce à un financement de l'État dans le cadre du **plan de relance gouvernemental**, des **travaux d'arrachages d'Erables negundo** sont prévus dans une zone humide, à Fourneaux-Plage, sur la commune

de Chaingy. Cette essence invasive, originaire d'Amérique du Nord, a une forte dynamique et s'installe au détriment des saules et des peupliers. Son développement important participe également à l'assèchement de la phalaridaie, milieu humide peu commun dans la réserve. L'utilisation d'engins lourds va donc être expérimentée, pour **restaurer cet habitat et favoriser la flore locale**. Un suivi botanique et une gestion des rejets seront réalisés, avec l'aide des lycéens de la MFR de Chaingy.

Grâce à ce financement de l'État, nous pourrons aussi programmer le **fauchage de la prairie des Grands-Hauts**, située à l'aval de la réserve. La gestion écologique de cette parcelle, propriété de la commune de Mareau-aux-Prés, nous a été confiée par convention. Cette fauche permettra de **favoriser la flore spécifique qui s'y développe**, avec la présence de quelques espèces rares, telles que la Gagée des Prés, le Buplèvre de Gérard ou la Phélipanche des sables. Une soirée d'inventaire des lépidoptères hétérocères (papillons de nuit), réalisée par l'association Entomofauna, a permis de contacter 80 espèces, ce qui confirme l'attractivité de ce milieu pour l'entomofaune.

Enfin, comme chaque année, les pelouses et prairies sous les lignes électriques de la Pointe de Courpain seront fauchées, grâce au **soutien financier de RTE**. La nouveauté 2021, c'est l'ajout d'une nouvelle parcelle, qui a fait l'objet de **travaux de restauration** : la végétation a été broyée et tous les débris ligneux ont été ramassés et exportés. Le résultat est spectaculaire (voir photos) ! L'objectif était d'enlever le maximum de matière organique pour **favoriser une végétation spécifique aux pelouses sur sable**, notamment la Fétuque à longues feuilles, déjà présente sur le site. Le suivi botanique sur des placettes permanentes, initié avant les travaux avec l'aide de bénévoles, que nous remercions chaleureusement, permettra de voir l'évolution de la végétation et les bénéfices, espérons-le, de ces travaux originaux. ●



Végétation sous la ligne de la Pointe de Courpain, avant travaux



Végétation sous la ligne de la Pointe de Courpain, après travaux



35 jardins étaient au programme de la 11^e édition de l'évènement « Bienvenue dans mon jardin au naturel » les samedi 12 et dimanche 13 juin 2021 et ont reçu près de 1600 visites.

Cette année encore, l'association a fait le choix de promouvoir les solutions pour **économiser et mieux gérer l'eau au jardin**, et plus particulièrement la promotion des techniques de gestion intégrée des eaux pluviales à l'échelle individuelle, avec un **focus sur les « jardins de pluie »**.



© LNE

Présentation du jardin de pluie réalisé à l'occasion de l'évènement chez Patrick et Aurélie Gauducheau à Donnery

Le jardin de pluie est un **ilot filtrant dédié à l'infiltration des pluies faibles à moyennes**



(10 à 20 premiers mm de pluie) et à la régulation des pluies moyennes à fortes en permettant de ralentir le flux à l'exutoire.

Le jardin de pluie en permettant la gestion sur place de l'eau pluviale par l'infiltration - notamment lors des épisodes orageux durant lesquels les stations d'épuration peuvent être saturées - participe à la dépollution des eaux de ruissellement en fixant les polluants dans les premiers centimètres de sol.

Un **tutoriel** a été envoyé aux jardiniers qui ouvraient leur jardin et mis à disposition du public sur le site internet de l'association **pour inciter à en réaliser dans son jardin** : http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Zero_pesticide/Bienvenue/Am%C3%A9nager_un_jardin_de_pluie_-_BMJN_2021.pdf ●



© LNE

Jardin de Vezenne à Lailly-en-Val



© LNE

Cléry-en-transition



© LNE

Jardin d'Alain Bertrand à Donnery

Avant une publication totale prévue début 2022, les premiers éléments du prochain **rapport du GIEC*** communiqués à l'été 2021 (« résumé pour les décideurs » du 6^e rapport du GIEC et fuite du volet 1 du rapport, publié par des scientifiques) **annoncent un avenir climatique « cataclysmique »**.

Pour sensibiliser le public, Loiret Nature Environnement a travaillé en 2021 sur un nouveau **panneau d'exposition abordant les conséquences locales attendues du**

changement climatique.

Ce panneau vient compléter les différents outils de sensibilisation déjà existants.

Il sera notamment à découvrir cet automne à l'occasion de nos différentes interventions dans le cadre de l'opération Objectif Climat 2030. ●



*Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat - <https://www.ipcc.ch/languages-2/francais/>

Consultation sur l'eau



Du **1er mars au 1er septembre 2021**, les comités de bassin ont mené une **consultation du public** sur les projets de **SDAGE 2022-2027**. Le **Schéma directeur d'aménagement**

et de gestion des eaux (Sdage) et son programme de mesures définissent, pour une période de 6 ans, les grandes orientations pour garantir la gestion de l'eau et la préservation des milieux aquatiques, l'atteinte des objectifs fixés par l'Europe et les actions à conduire sur le terrain.

Grâce à la mobilisation de ses bénévoles, Loiret Nature Environnement a pu apporter des avis techniques sur ces documents pour les bassins Loire-Bretagne et Seine-Normandie. **Ces avis sont à retrouver sur le site de l'association** : <http://www.loiret-nature-environnement.org/qui-somme-nous/l-association/s-informer>

Globalement, les mesures et dispositions figurant dans ces projets de SDAGE nous paraissent insuffisantes pour permettre l'atteinte du bon état qualitatif et quantitatif des eaux à long terme ou l'objectif affiché de 61% des cours d'eau en bon état en 2027. ●

Poursuite des inventaires IBC

Dans la continuité de la précédente lettre d'info où nous vous faisons part des premières découvertes, cet été a permis encore de faire de **nombreuses observations intéressantes** lors des Inventaires de la Biodiversité Communale !

Ainsi en botanique, nous pouvons citer la **(re)découverte d'une station d'*Euphorbia illirica*** (classée Vulnérable dans la Liste Rouge Régionale) **dans une forêt d'Ardon**. Cette espèce était déjà connue sur le lieu-dit prospecté au XIXème siècle et n'avait été redécouverte dans le Loiret qu'au début des années 2000. Les différentes prospections confirment la riche biodiversité associée aux pelouses sèches et landes. On peut citer par exemple plusieurs stations de *Sesamoïdes purpurescens* (déterminante ZNIEFF), de *Cistus umbellatus* (protection régionale, déterminante



© N. Dejsem

Euphorbia illirica ou Euphorbe velue, retrouvée à Ardon sur sa station historique

ZNIEFF et quasi-menacée en région) ou encore la Vipère aspic (protégée désormais).

Les zones humides de la Puisaye et du Gâtinais sont toujours aussi riches avec l'observation d'une centaine de pieds d'**Œnanthe à feuilles de Peucedan** (protection régionale et déterminante ZNIEFF), d'une station de **Triton alpestre**, de quelques **Couleuvres verte et jaune** (dernière observation connue dans le secteur dans les années 1980) ou encore d'une **Cigogne noire** venant s'alimenter.

Outre ces espèces patrimoniales, de nombreuses espèces plus communes ont pu être répertoriées également et méritent tout autant d'attention afin de mettre en lumière des réservoirs de biodiversité, des zones refuges, que les communes pourront ensuite préserver au mieux. ●



© K. Billard

Triton alpestre femelle dans une mare de Saint-Germain-des-Prés

Objectif MARE, un nouveau programme d'étude et de restauration des mares



Dans le cadre du Plan de Relance gouvernemental, notre fédération régionale, FNE Cvl, a lancé un ambitieux projet **d'amélioration des connaissances des mares** afin, entre autres, d'**établir une cartographie régionale** d'un maximum de ces milieux à haute valeur environnementale.



En effet, bien que l'**intérêt de ces milieux** ne soit plus à démontrer pour la **biodiversité** et les différents **services écosystémiques** qu'ils peuvent apporter, les mares restent cependant soumises à de **nombreuses menaces** et leur qualité se dégrade pour de multiples raisons (pollution, eutrophisation, absence d'entretien, trop fort peuplement, etc.).

Ce nouveau programme baptisé « **Objectif MARES** » s'appuiera sur la mise en place d'un **Observatoire des Mares régionales**, intégrant une **plateforme de saisie**. Le site Internet dédié est en cours de création. Il permettra de recenser en ligne les mares, accompagné d'un descriptif succinct (taille, profondeur, qualité de l'eau, etc.). **Chacun pourra y contribuer et enrichir ainsi cette cartographie en temps réel**. Les communes seront également mises à contribution, un courrier leur sera adressé prochainement les invitant à renseigner et pointer les mares connues sur leur territoire.

Ce premier **travail de recensement** s'accompagnera, par la suite, de l'identification de **secteurs à enjeux forts** dans l'ensemble des départements, nécessitant notamment de conforter le réseau de mares.

Sur les secteurs identifiés, **des diagnostics plus poussés de la qualité écologique de certaines mares communales** seront réalisés, au printemps prochain, avec notamment

des inventaires spécifiques sur les amphibiens et les odonates.

A terme, **quelques mares en mauvais état de conservation pourront bénéficier de travaux de restauration à l'automne 2022** lors de la mise en place de chantiers participatifs ou de travaux plus lourds.

L'Observatoire des Mares créé dans le cadre de ce projet sera un **outil pérenne** qui pourra être alimenté au fur et à mesure des observations de chacun afin d'obtenir une connaissance plus fine sur l'état de nos mares régionales ; cela permettra, nous l'espérons, de mieux les préserver ainsi que, bien sûr, la biodiversité associée. ●



© N. Déjean

Mare forestière Mézières-lez-Cléry

Une étude innovante sur les bassins pluviaux de la métropole

La métropole d'Orléans compte **53 bassins pluviaux**, ces vastes « trous » généralement enherbés et à sec sont destinés à collecter les précipitations dues aux orages et autres pluies diluviennes. Ils constituent un ensemble d'espaces « verts » d'une superficie de 150 m² à plus de 2 ha, pour un total de 23 ha, dans un tissu urbain qui se densifie. Or, **ces bassins pourraient représenter autant de réservoirs de biodiversité avec une gestion écologique adaptée.**

Ces bassins pluviaux sont gérés par la Société d'exploitation des réseaux d'assainissement (SERA), filiale de SUEZ. Soucieux de faire de ces lagunes autre chose que des prairies tondues plusieurs fois par an, le directeur de la SERA s'est rapproché de LNE fin 2020 pour que nous puissions **étudier ensemble des modes de gestion plus favorables à la biodiversité**, tout en conservant aux dépressions leur faculté à absorber les précipitations excédentaires. **Cinq modes de gestions différents seront testés** dans le cadre de ce projet qui durera jusqu'à la fin 2023 : **fauchage intensif, fauche tardive, écopaturage, installation d'une prairie fleurie et plantation d'arbres.**

L'étude a commencé ce printemps par un **état des lieux de la biodiversité** sur une sélection de cinq bassins. **Plusieurs groupes ont été inventoriés : flore, coléoptères, papillons, reptiles, oiseaux et chauves-souris.** Les coléoptères sont étudiés par le Laboratoire d'Ecoentomologie d'Orléans, les autres groupes par notre association. La SERA a souhaité faire également intervenir Argaly, un laboratoire spécialisé dans l'ADN environnemental. Notre étude expérimentale a donc le double intérêt d'établir un diagnostic de ces cinq bassins tout en testant l'efficacité des études menées

à partir de l'ADN environnemental.

Les résultats détaillés vous seront présentés dans les prochaines lettres d'info. Dès à présent, nous pouvons dire que la richesse faunistique était toute relative tandis que **quelques plantes rares ont été observées.** C'est le cas notamment de la **Gesse de Nissole** (*Lathyrus nissolia*), une fabacée retrouvée en quantité sur les abords végétalisés d'un bassin nouvellement créé (espèce déterminante ZNIEFF et assez rare dans le département). **Les bassins sur lesquels une fauche tardive est menée depuis plusieurs années se sont révélés les plus riches en espèces**, avec une diversité en plantes et de papillons assez proche de ce que l'on pourrait trouver dans une prairie.

Ce diagnostic sera réitéré en 2023 afin d'évaluer si l'adaptation de la gestion a entraîné des changements au niveau de la biodiversité. ●



© M.d.N de Bellefroid

Un des bassins suivis, la lagune rue de la Cigogne, actuellement pâturée par des moutons

Les Sternes au fil de l'eau

Les niveaux d'eau assez bas du printemps nous ont laissés espérer une bonne saison pour les laridés même si l'on sait que **les crues peuvent survenir à n'importe quel moment...**

Le printemps a été régulièrement arrosé mais sans que cela n'impacte directement le débit de la Loire dans sa traversée du département. Par contre, en juin, les précipitations ont été trois fois supérieures à la normale et les pluies diluviennes du 27 juin tombées sur un sol bien saturé en eau ont fait passer brutalement **le débit de la Loire d'environ 100 m³/s à près de 800 m³/s**. Dans les derniers jours du mois, l'eau est alors montée d'1,5 mètre

dans l'Orléanais et **la quasi-totalité des colonies ont été balayées.**

Une première crue avait déjà eu lieu à la mi-mai mais elle avait été de courte durée et les colonies avaient pu se réinstaller. Toutefois, les oiseaux étaient décalés dans leur reproduction, des dizaines de couples couvaient encore et les jeunes non-volants étaient nombreux ; la seconde crue de la fin juin a donc été fatale pour la majorité des colonies de sternes d'autant plus que le débit est resté ensuite important jusqu'à la fin juillet.

Le tableau ci-dessous présente les **effectifs nicheurs en 2021** sur la Loire du Loiret, **avant et après la crue.**

Commune	Site/Lieu-dit	AVANT crue		APRES crue		Nombre de poussins		Panneautage
		Nombre de couples		Nombre de couples *		S. naine	S. pierregarin	
		S. naine	S. pierregarin	S. naine	S. pierregarin	S. naine	S. pierregarin	
Beaugency	Pont	0	60	0	40		40	Oui
Orléans/St-Jean-le-Blanc	Pont Thinat	88	34	0	0			Oui
St Jean de Braye	Cabinet vert	10	4	0	0			Oui
Bou	Alboeufs	42	102	2-5	102	0	85	Oui
Jargeau/ St Denis de l'H.	Pont	0	10	0	0			
Germigny des Prés	Friche des parterres	6	0	0	0			Oui
St Benoit-sur-Loire	Les Boutrons	6	77	1	55	4	85	Oui
St Père-sur-Loire	Aval Pont SNCF (2 îlots)	0	1	0	0			
Poilly-lez-Gien	Port Gallier	4	12	0	0			
Briare	La Petite Thiau	0	6	0	0			
Bonnys/Loire	Les Iles	3	7	0	0			
		159	313	3-5	197	4	210	

Tableau 1 : Etat de la reproduction et du panneautage, par site. Saison 2021.

* = nombre de couples ayant réussi à se reproduire malgré la crue

Des colonies s'étaient installées sur onze sites parmi la quinzaine occupés traditionnellement. Comme en 2014, l'île de Sandillon a été désertée fin avril par la colonie en cours de reproduction, probablement en raison d'un problème de prédation. C'était la seule île haute, avec celle de Beaugency, qui permettaient aux oiseaux de se reproduire malgré les crues. L'île de Beaugency a dès

lors hébergé plusieurs milliers de couples de mouettes et sternes. C'est à Beaugency, à Alboeuf et aux Boutrons que **la Sterne pierregarin** a réussi à se reproduire entre les deux crues, menant quand même **plus de 200 jeunes à l'envol**. En revanche pour **la Sterne naine**, qui rentre plus tard de migration et s'installe dans les points bas des grèves, **l'année 2021 est une année blanche.** ●

Objectif balbuzard, une année en demi-teinte

Une demi-douzaine de naturalistes de l'association continuent à suivre fidèlement tous les nids de balbuzard du Loiret. Sur l'ensemble des 43 sites surveillés, **25 couples se sont reproduits, des poussins ont éclos sur 18 nids et 36 jeunes ont pris leur envol**. C'est largement moins que l'année précédente (47 jeunes) et cela s'explique par un **nombre important d'échecs** (sept nids, soit 28 % des couples reproducteurs), qui semblent dus à des **dérangements**.

Au **Ravoir**, le couple composé, comme c'est le cas depuis 2019, de la femelle **Panchita** et du mâle **6.A**, a eu un seul jeune, mais il n'a malheureusement pas atteint le stade de l'envol. Il était né le 13 mai et grandissait normalement lorsqu'il a subitement disparu à la mi-juin ; un petit amas de plumes retrouvé sous l'arbre suggère qu'il a dû être victime de prédation. Les raisons de sa chute restent un mystère. Les deux manchons « anti-martre », qui protègent le tronc du pin porteur du nid et de son voisin le plus

proche, sont intacts et on peut donc exclure une prédation par ce mustélide. En principe, un jeune en bonne santé ne s'approche pas du bord du nid. En cas de forte chaleur, la mère reste à ses côtés pour lui faire de l'ombre. Panchita a-t-elle été dérangée, privant le jeune de son ombre protectrice ? Il se serait alors dangereusement approché du bord de l'aire en tentant de fuir le soleil...

Comme c'est souvent le cas après un échec, les deux partenaires du couple se sont investis dans la construction d'un nouveau nid dans un pin qu'ils utilisent souvent comme perchoir sur la rive nord de l'étang. Panchita a rapidement quitté le site du Ravoir et est arrivée le 28 juillet dans le delta du fleuve Eo (Galice) où elle hiverne depuis dix ans. Le mâle 6.A a été observé jusqu'au 11 septembre mais l'étang du Ravoir continue à être fréquenté par des migrants. ●



© G. Perrodin

Construction d'une nouvelle ébauche après la disparition du seul jeune. Ravoir. Août 2021

Suivi annuel du Pélobate brun (suite)

On s'était quitté en mai dernier sur un **premier bilan assez mitigé du suivi de la reproduction du Pélobate brun** dans le Loiret en 2021.

En effet, bien que le nombre de mares où l'espèce avait été contactée soit équivalent aux années précédentes, les effectifs ont quant à eux été assez faibles. **Une quinzaine d'individus seulement ont été rencontrés** contre environ soixante-dix en 2020. Les études ont continué en juin avec **le suivi des têtards, afin d'estimer le succès de la reproduction de cet amphibien.**

Ces derniers se sont malheureusement fait désirer, et pour cause, il n'en a été trouvé - en faible quantité - que dans une seule mare contrairement à l'année dernière.

Ce résultat met une nouvelle fois en exergue les **fluctuations importantes d'effectifs d'une année sur l'autre** pour cette espèce. Cette année, ce faible succès pourrait être dû à un printemps frais avec des températures froides pendant la période de reproduction.

Cet automne, le suivi se poursuit par le **relevé d'une barrière-piège en périphérie du site.** Ces sessions automnales compléteront celles déjà effectuées en mars et qui avaient permis de capturer un mâle.

L'ensemble de ces résultats permettra de définir de nouvelles zones de recherche pour les années à venir, afin

d'améliorer nos connaissances sur la répartition de cette espèce dans le Loiret, et aussi orienter le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) dans l'acquisition ou la maîtrise d'usage des terrains autour du site à Pélobate brun.

A noter que **de nouveaux travaux de restauration seront effectués à l'automne** sur une dizaine de mares. Ces travaux font suite à ceux déjà menés en 2017 par le CEN, propriétaire et gestionnaire du site et ont pour but **d'assurer la pérennité de l'espèce sur le site à long terme.** ●



© K. Billard

Têtard de Pélobate brun observé en 2021